

### Les déchets

Grâce à l'expérience que le Canada a acquise au chapitre du traitement des déchets industriels et de la restauration des sites contaminés, les entreprises spécialisées dans ce secteur jouissent d'un fort potentiel de développement du marché compte tenu du nombre élevé de sites contaminés en France.

Dans le domaine de la décontamination des sols, l'industrie française accuse un retard de près de 10 ans par rapport aux Pays-Bas, à l'Allemagne et aux États-Unis. Ce retard s'explique en grande partie par la quasi-absence de réglementation. En effet, l'État n'a pas encore fixé de cadre réglementaire qui définisse précisément un site pollué et les niveaux de pollution nécessitant une intervention.

La dépollution des sites fait aujourd'hui face à deux handicaps majeurs : la technique et la formation du personnel. L'évolution des techniques de décontamination est restée relativement lente en France et le nombre d'ingénieurs possédant des compétences en chimie, géologie et génie chimique est faible.

Les entreprises de dépollution se sont uniquement concentrées sur la dépollution engendrée par les hydrocarbures et ont délaissé les recherches sur les pollutions minérales. Ainsi, dans 40 p. 100 des 669 sites recensés, la pollution est d'origine organique.

### L'eau

L'industrie française de l'eau, la première au monde sur le plan des technologies, des réalisations et des structures industrielles, regroupe des entreprises puissantes et performantes. Toutefois, le secteur de l'assainissement et du traitement des eaux usées urbaines accuse un retard marqué

par rapport aux besoins, puisque près de 50 p. 100 de la population demeure encore dans des municipalités ne possédant pas de station d'épuration.

Le marché de l'équipement relié au contrôle de la pollution représente donc un secteur très prometteur (croissance annuelle de 10 p. 100 prévue sur les cinq prochaines années) puisque l'assainissement figure au premier rang des préoccupations environnementales des collectivités.

Certaines petites industries se dotent d'importants moyens en recherche et développement pour se tailler une place sur l'échiquier mondial. L'industrie canadienne de l'eau, qui a elle aussi mis au point des technologies de pointe dans ce domaine, pourrait profiter d'une coopération en R-D avec des firmes françaises pour se placer sur le marché international.

### L'air

Dans le domaine de l'air, les PME françaises sont moins bien placées dans un marché dominé par les entreprises allemandes. Le marché intérieur est responsable de cette situation puisque, d'une part, la demande en équipement de dépollution de l'air est relativement moins forte en France en raison de la nature des industries et des sources d'énergies (nucléaire) et que, d'autre part, la réglementation y est moins sévère.

Cependant, avec l'adoption de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (décembre 1996), le marché de la surveillance de l'air, qui avait tendance à stagner ces dernières années, se trouvera stimulé. Ainsi, grâce à leurs technologies, à des solutions clés en main, aux coentreprises et aux partenariats locaux, les entreprises canadiennes pourront tirer profit de ce renforcement de la législation.

